

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 26 octobre 2023

Publié le : 15/11/2023

Membres du Bureau en exercice : 32

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City – 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Nicolas BODIN, 2^{ème} Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 34, 5, 6, 7, 8, 9, 10

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h30.

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT (à partir de la question n°13), Mme Lorine GAGLILOLO, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN (à partir de la question n°19), M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Fabrice TAILLARD, M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°53 incluse), Mme Marie ZEHAF (à partir de la question n°23)

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. François BOUSSO, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Frank LAIDIE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, Mme Anne VIGNOT

Secrétaire de séance : M. Denis JACQUIN

Procurations de vote : M. Gabriel BAULIEU à Mme Catherine BARTHELET, M. René BLAISON à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. François BOUSSO à Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Françoise PRESSE, Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°22 incluse)

Aide financière pour l'édition 2023 du Carrefour des Collectivités Locales

Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président

	Date	Avis
Commission n° 2	11/10/2023	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2023 et PPIF 2023-2027 « Promotion économique - Prospection » Fonctionnement	Montant prévu au BP 2023 : 251 000 € Montant de l'opération : 3 000 €

Résumé :

La 11^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales se déroulera à Besançon Micropolis les 5 et 6 octobre 2023. Le salon est un lieu de rencontre privilégié annuel entre les entreprises des travaux publics et les collectivités territoriales.

Le Président de ECORSE TP (co-organisateur du Carrefour des collectivités locales) sollicite une aide financière de Grand Besançon Métropole pour soutenir l'organisation de cette manifestation. Pour mémoire, le Grand Besançon Métropole a octroyé une subvention de 3000 € pour l'édition 2022.

La 11^{ème} édition du Carrefour des Collectivités Locales se déroule sur deux jours de rencontres, d'échanges et de débats. Cette manifestation annuelle réunit les acteurs-clés du secteur des travaux publics et les collectivités locales afin d'échanger et de partager les expériences en vue de mieux investir.

Organisé en partenariat avec la Fédération Régionale des Travaux Publics, les Associations des Maires des 4 départements franc-comtois et Micropolis, le Carrefour des Collectivités Locales portera sur le thème de « *la résilience de nos territoires* ».

L'édition 2023 sera le théâtre de nombreuses animations comprenant notamment des conférences et des ateliers-débats.

La participation de Grand Besançon Métropole à cet événement sera l'occasion d'illustrer son rôle d'acteur de la transition énergétique et de catalyseur du développement économique.

Par courrier en date du 18 juillet 2023, le Président de ECORSE TP sollicite une aide financière pour soutenir la bonne réalisation de cette manifestation.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € à ECORSE TP pour l'organisation de l'édition 2023 du Carrefour des Collectivités Locales.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le secrétaire de séance,



Denis JACQUIN
Conseiller Communautaire

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon